

**NOUVEAU RAPPORT DE L'OMS
CONTRE L'AGISME**

Après celui de 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé présente ce 18 mars son nouveau rapport contre l'âgisme, rappelant à cette occasion qu'à l'échelle mondiale une personne sur deux fait preuve de discrimination par l'âge à l'égard des personnes âgées.

Ainsi, nos sociétés restent encore très imprégnées d'âgisme, d'autant plus que cette discrimination y est très mal repérée et encore très répandue. Il est même de bon ton, même poli, de dire à un ou une ami(e) qu'il ou elle n'a pas vieilli(e), qu'il ou elle n'a pas pris une ride.

Déjà en 2015 l'OMS mentionnait que certains travaux de recherche montraient que les personnes âgées ayant une attitude négative vis-à-vis de leur propre vieillissement vivent en moyenne 7,5 années de moins que celles ayant une attitude positive.

L'âgisme est d'autant plus délétère, qu'en plus de discriminer les plus âgés de nos sociétés, elle dessert les plus jeunes en ne leur permettant pas de nourrir une vision rassurante de leur avenir qui est ... de devenir vieux !

Faire évoluer le regard de la Société sur le grand âge, favoriser la citoyenneté des personnes âgées, lutter contre l'âgisme, ... sont autant de thèmes sur lesquels l'AD-PA se mobilise depuis de nombreuses années et avance des propositions au travers d'une réflexion globale.

L'AD-PA demande donc à l'Etat de mettre en évidence la réalité de l'âgisme, et d'en souligner le caractère intolérable, comme il le fait à juste titre dans le cas d'autres discriminations comme le racisme, l'antisémitisme, le sexisme ou l'homophobie.

Et dans cette perspective, de mettre en œuvre la Loi Autonomie permettant de mieux aider les personnes âgées, en établissement comme à domicile, en créant des centaines de milliers d'emplois, notamment pour les plus jeunes, et en favorisant leur expression et représentation.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : **06 37 43 34 12**

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées